



# Mairie de Ferrières-en-Brie

77164 Ferrières-en-Brie

Ferrières-en-Brie, le 13 mars 2020,

## Dispositions COVID 19

Suite aux annonces du Président de la République, Madame Le Maire a pris les décisions suivantes :  
Les services publics régaliens (accueil mairie) restent ouverts aux heures d'ouverture habituelles.  
Tous les autres équipements recevant du public sont fermés à compter de ce week-end : écoles, accueils de loisirs, crèche, salles municipales mises à la disposition des associations.

### Elections municipales

Le scrutin est maintenu.

Les 2 bureaux de vote ouvriront normalement de 8h à 18h dimanche dans la salle des fêtes.

Les dispositions mises en place le jour du scrutin :

- Un marquage au sol sera matérialisé afin que les électeurs se tiennent si possible à environ un mètre les uns des autres dans la file d'attente
- Un affichage à l'entrée de chaque bureau de vote pour indiquer les bons gestes à adopter
- Affichage à l'entrée des endroits où se laver les mains et mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Il est recommandé d'utiliser son propre stylo d'encre NOIRE ou BLEUE et indélébile.

### Scolaire et périscolaire

Toutes les écoles et toutes les structures communales d'accueil pour mineurs (accueils périscolaires, centres de loisirs, salle des jeunes) seront fermées à compter du samedi 14 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre.

### Culture / Événementiel

Fermeture de la bibliothèque et de la Maison de la Nature par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, dès ce soir et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les événements à venir sont reportés jusqu'à nouvel ordre :

- Cours de Pastel – Au presbytère -14/3 - 21/3 - 28/3
- Stages Contes et Signes - Salle des jeunes : 14/3 – 21/3 – 28/3
- Ateliers Jardin Enchanté - Salle des fêtes : 16/3
- Assemblée Générale des Amis de l'Eglise – Salle Rothschild
- Loto de l'Association Entract – Salle des fêtes : 28/3
- Repas FNACA - Salle des fêtes : 29/3

### Sport et vie associative

Toutes les salles mises à la disposition des associations seront fermées à compter du samedi 14 mars jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble des compétitions sportives sont annulées sur la commune.

## Social / Aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale reste ouvert et continue de recevoir du public individuellement. Concernant le portage de repas à domicile. Pour les personnes en situation difficile ou de plus de 60 ans qui en feraient la demande celui-ci sera renforcé.

Vous pouvez contacter l'accueil au 01 64 66 31 14 pour plus d'informations.

Report de la trêve hivernale de 2 mois décidé par le gouvernement.

**COVID-19**

# FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

---



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**



**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)



Le Maire,

Mireille MUNCH